

MANUEL TRAVAILLEUR

Interruption de carrière

#### Break@work

# Informer votre employeur en ligne

Si vous souhaitez prendre une interruption de carrière, vous devez avertir votre employeur au préalable par écrit. La date à laquelle vous informez votre employeur est la date de l'avertissement écrit.

Vous pouvez avertir votre employeur en ligne par le biais de Break@work.

Cela est uniquement possible si votre employeur a activé cette fonction. Si ce n'est pas le cas, vous devez alors l'avertir sur papier.

Si votre employeur accepte votre interruption de carrière, il initiera votre demande. Vous pouvez ensuite la compléter et la transférer à l'ONEM. Pour savoir comment introduire une demande, consultez le manuel **« Demande en ligne »**.

### ÉTAPE 1 - Connectez-vous

- Rendez-vous sur www.onem.be/breakatwork et cliquez sur « Informez votre employeur ».
- Vous pouvez vous connecter à l'aide d'une clé numérique.
   Vous trouverez davantage d'informations sur les clés numériques sur <u>www.csam.be</u>.

CSAM	S'identifier à l'administration en lig
Choisissez votre	lé numérique pour vous identifier.
Clé(s) numérique(s) avec	'eID ou identité numérique
ζ avec un lecteur de	cartes elD via itsme
avec un lecteur de	créez votre compte itsme
Clé(s) numérique(s) avec	cartes elD <u>Créez votre comple itsme</u> <u>Créez votre comple itsme</u> code de sécurité et nom d'utilisateur + mot de passe
Clé(s) numérique(s) avec DENTIFICATIO avec un code de s envoyé par e-mail	cartes elD Crész votre comple itsme Crész votre comple itsme code de sécurité et nom d'utilisateur + mot de passe iDENTIFICATION curité une application mobile
avec un lecteur de     de le	crées voire comple lisme <u>Crées voire comple lisme</u> code de sécurité et nom d'utilisateur + mot de passe <b>IDENTIFICATION</b> wee un code de sécurité via une application mobile
vec un lecteur de     vec un lecteur de     vec un lecteur de     vec un code de s     envoyé par e-mail  Authentication européen <u>IDENTIFICATIO     vec une identific     vec une identific     vec une identific     vec une identific </u>	cartes elD  Créaz votre comple lisme  Créaz votre comple lisme  code de sécurité el nom d'utilisateur + mot de passe  courité  IDENTIFICATION  Curité  une application mobile  con  con

## ÉTAPE 2 – Effectuez une simulation de votre demande

Grâce à Break@work, vous pouvez faire une simulation de votre demande. Consultez le manuel « **Que puis-je encore prendre ?** » pour obtenir davantage d'informations sur cette étape.

### ÉTAPE 3 – Informez votre employeur

- 1. Cliquez sur « Je veux informer mon employeur et demander cette interruption ». Si cette option n'apparaît pas, cela signifie que votre employeur ne l'a pas activée. Dans ce cas, avertissez votre employeur sur papier.
- 2. Complétez les données demandées.

= 😡 Break@Work	≡ 💭 Break@Work
Soins palliatifs Travailler à 4/5	Soins palliatifs Travailler à 4/5
Date de début souhaitée :	Vous souhaitez avertir :
01 ~ 07	Vos employeurs
	Date de début
	01 ~ 07 ~ 2024 ~
3 mois restant(s)	Date de fin
Demander une attestation pour votre employeur	31 ~ 07 ~ 2024 ~
Je veux informer mon employeur et demander cette interruption	Continuer

- 3. Vous pouvez éventuellement joindre un document, comme l'acte de naissance de votre enfant ou une attestation médicale.
- 4. Cliquez sur « Continuer ».
- Vous obtenez un aperçu des données complétées.
   Cliquez sur « Confirmer » afin d'informer votre employeur de votre demande.

≡ 💭 Break@Work	≡ 💭 Break@Work
Soins palliatifs Travailler à 4/5	Soins palliatifs Travailler à 4/5
Des pièces jointes doivent être liées à votre demande :	Vous souhaitez avertir :
Attestation médicale	votre employeur
Vous pouvez également ajouter d'autres documents optionnels : Autre 4 Continuer	pour une interruption
	du 01/07/2024 au 31/07/2024
	Vous avez joint 1 pièce. Je suis d'accord que toute communication de Break@Work se fasse via mon E-box
	Oui  5 Confirmer

 Si votre employeur accepte votre interruption de carrière, il initiera votre demande. Ce sera ensuite à nouveau à votre tour de compléter la demande. Consultez pour ce faire le manuel « Demande en ligne ».